

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Conseil municipal du jeudi 19 octobre 2023

Date de convocation : le 13 octobre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 19 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Sébastien DESTAIS, Maire.

Conseillers en exercice :	19
Quorum :	10
Présents :	14
Absent(s) excusé(es) :	0
Pouvoirs :	5
Votants :	19
Majorité absolue :	10

Etaient présents : BERNARD Catherine, BLANCHET Patricia, BUREAU Marylène, COUSIN MANCEAU Myriam, de LORGERIE Anne-Isabelle, DESTAIS Sébastien, FOURNIER Eric, MARIE Loïc, MASSELIN Pascal, MASSOT Tristan, MORDRELLE Francis, PORTAIS Valéry, SEGRETAIN Séverine, SEVIN Cyril.

Etaient représentés : BRY Nathalie donne pouvoir à SEGRETAIN Séverine
 DAUGEARD Michel donne pouvoir à MORDRELLE Francis
 de CHALAIN Véronique donne pouvoir à de LORGERIE Anne-Isabelle
 GOUINEAU Jean-Dominique donne pouvoir à FOURNIER Eric
 MOUSSU Carine donne pouvoir à DESTAIS Sébastien

Secrétaire de séance : MORDRELLE Francis.

Liste des délibérations

N°	délib	Thématique mairie	Objet	Décision
078	2023	AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES, EXTRASCOLAIRES	Signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF pour la mise en œuvre de la politique petite enfance, enfance-jeunesse et éducation	Approuvée
079	2023	PERSONNEL COMMUNAL	Création d'un poste non permanent d'animateur enfance-jeunesse au 01/01/2024 pour accroissement temporaire d'activités	Approuvée
080	2023	PERSONNEL COMMUNAL	Contrat(s) d'accroissement temporaire d'activités - service enfance jeunesse	Approuvée
081	2023	PERSONNEL COMMUNAL	Modification du temps de travail du poste d'agent de restauration polyvalent au 01/11/2023	Approuvée
082	2023	PERSONNEL COMMUNAL	Conditions de versement du régime indemnitaire pendant le temps partiel thérapeutique - étude des modalités confiée au groupe de travail RH	Approuvée
083	2023	FINANCES	Modification de la régie d'avances n°460 pour intégrer les petites dépenses du CCAS	Approuvée
084	2023	AFFAIRES GÉNÉRALES	Marché du bar-restaurant - exonération des pénalités de retard pour la levée de la retenue de garantie	Approuvée

Le Maire,
Sébastien DESTAIS

